



MAITRISER LE PRIX DE REVIENT : TOUJOURS UNE PRIORITE

Nous connaissons depuis quelques mois une embellie sur les prix de vente de nos porcs et je m'en réjouis. Espérons que cette situation perdure le plus longtemps possible.

Mon propos est d'attirer l'attention de chacun sur l'impérieuse nécessité de profiter de cette amélioration de la conjoncture pour investir vers encore plus de rentabilité pour demain.

En effet, l'avenir de nos productions est directement lié à notre capacité à obtenir le prix de revient le plus bas possible.

Il s'agit là d'un travail de longue haleine. Les principaux domaines sur lesquels il nous faut être vigilants sont : la maîtrise des prix des aliments (travail réalisé au quotidien par nos équipes) mais aussi sur le coût du sanitaire, la biosécurité, ainsi que la modernisation des bâtiments.

La gestion de la main d'œuvre et l'organisation du travail nous obligent à réfléchir sur des chaînes de bâtiments plus souples comprenant par exemple des places d'engraissement supplémentaires, des quais de stockage où il est possible d'alimenter les animaux (soupe, nourrisseurs...).

Le parc bâtiment nécessite une réelle modernisation. Les attentes sociétales sont, nous dit-on, très fortes. On ne peut les ignorer totalement. Pour autant, rappelons nous que le prix du porc suit des cycles et qu'il faudra être capable de produire demain à 1,1 € peut-être moins. Nos concurrents ne sont pas français mais espagnols, allemands, américains, brésiliens et demain russes.

Enfin, je veux rappeler que pour progresser, il faut évaluer le plus souvent possible les conséquences de nos choix techniques. Le moyen le plus pertinent est, et restera, la GTE. Le temps investi dans la réalisation de cette GTE est important, nos équipes techniques sont formées pour nous accompagner dans la mise en œuvre de cet outil indispensable aux éleveurs de porcs. N'hésitez pas à solliciter votre technicien pour sa mise en œuvre, les conseils n'en seront que plus pertinents !

Malgré les mesures à appliquer dans le cadre de la biosécurité, nous allons cette année, et comme tous les ans, mettre en œuvre un plan de formations qui démarrera courant décembre après les semis de céréales. Certains sujets restent encore à définir avec les responsables des groupes CETA. Faites remonter vos attentes auprès de vos techniciens de suivi. Nous espérons vous voir nombreux à ces formations.

Philippe BOURHIS